Campus Sud des Métiers, un pôle d'apprentissage

Février 2023

Conçu par les agences ABC architectes et Corinne Vezzoni et associés, le campus réalisé en béton est une véritable pièce urbaine qui crée un signal fort dans un quartier en plein renouveau.

Avec sa densité importante, le campus Sud des Métiers répond aux ambitions d'un nouveau paradigme de ville dans lequel, pour éviter l'étalement urbain, on décloisonne les usages.

Inauguré à la rentrée dernière, le campus Sud des Métiers accueille 2 000 apprentis à l'entrée ouest de Nice. Cet établissement d'enseignement nouvelle génération est au service des jeunes, des entreprises, des salariés et des demandeurs d'emploi. Il leur propose un véritable pôle d'apprentissage, avec des parcours de formation personnalisés, basés sur les compétences et les métiers d'avenir, grâce à un réseau de 1 500 entreprises partenaires.

Ce nouveau campus constitue l'un des projets emblématiques de la première phase du vaste plan d'urbanisation de la technopole Nice Méridia. Situé le long de la plaine du Var, ce périmètre a été identifié par l'ensemble des collectivités comme un territoire clé en matière de développement écologique, éco-nomique et social pour le territoire azuréen. Labellisé opération d'intérêt national, ce nouveau morceau de ville participe au renouveau d'un quartier déjà urbanisé pour proposer un modèle alternatif de développement, créant aux portes de Nice un lieu démonstrateur des politiques du Grenelle de l'environnement.

Dans ce cadre, la CCI Nice Côte d'Azur et Habitat 06 ont lancé, en 2017, le projet du campus Sud des Métiers, via un concours public que la maîtrise d'œuvre associée pour l'occasion avec Corinne Vezzoni et associés et ABC architectes (mandataire) a remporté.

Orientée à l'est, la façade principale est protégée de l'ensoleillement direct par des brise-soleil verticaux réalisés en BFUP et associés à des stores extérieurs motorisés.

Des usages décloisonnés

Dans ce nouveau quartier pensé comme un grand parc urbain métropolitain, l'ambition environnementale est particulièrement forte et va de pair avec une véritable densité urbaine. Le nouveau projet illustre ce principe avec un programme de 24 200 m^2 de surface de plancher, qui réunit, sur une seule et même parcelle, le lieu de vie avec un quart de la surface totale destinée à du logement étudiant et social, alors que le reste reçoit un centre de formation, un espace de création d'entreprise, un point événementiel, un complexe sportif, un espace de restauration et enfin 210 places de stationnement.

Les façades intérieures s'ouvrent sur un cœur d'îlot paysager.

Le campus Sud répond ainsi aux ambitions d'un nouveau paradigme de ville dans lequel, pour éviter l'étalement, on décloisonne les usages.

La parcelle sur laquelle porte le projet est un rectangle de 120 x 60 m qui se développe à l'est le long de l'artère principale du quartier desservie par le tramway, l'avenue Simone Veil. La limite ouest, quant à elle, est bordée par une voirie secondaire, la rue Emmanuel Grout.

Les façades intérieures s'ouvrent sur un cœur d'îlot paysager.

L'îlot s'organise de la façon suivante : en limite nord, les logements familiaux et la résidence dédiée aux jeunes alternants bénéficient d'une situation idéale, orientés favorablement nord/sud, facilement desservis par deux traverses et constituant la proue nord du projet. Pour créer un signal fort le long de l'avenue, la résidence étudiante s'élève de 16 niveaux au-dessus d'un rez-de-chaussée surélevé. Elle marque la présence du campus et permet de dégager une percée visuelle qui marque tout naturellement l'entrée du campus.

Le reste de l'îlot s'organise de la façon suivante : la limite est, le long de l'avenue Simone Veil, reçoit le bâtiment linéaire du CFA, alors qu'à l'ouest, le gabarit plus réduit de la restauration et de l'équipement sportif permet de dessiner un épannelage adouci et varié, adapté au profil moins large de la rue.

Pièce urbaine et architectecturale

Les architectes ont fondé le parti de leur réponse architecturale sur les volontés environnementales ex-primées dans le cahier des charges du nouveau quartier avec la mise en œuvre d'une véritable mixité associant plusieurs usages urbains habituellement séparés dans les villes actuelles ; à savoir : habiter, apprendre, entreprendre.

Le cœur d'îlot est animé de patios qui permettent d'assurer l'éclairage naturel d'un maximum de locaux.

La densité fait partie intégrante de ce concept qui renvoie au concept de « pièce urbaine » d'Henri Ciriani : «*La pièce urbaine agit comme un catalyseur stratégique qui, une fois inscrit dans un contexte urbain, modifie (ou influe sur) la veine et le caractère du tissu.* » Au campus Sud des Métiers, on vit, on travaille et on étudie dans un même périmètre et de manière intergénérationnelle. Cette idée d'urbanité et de densité se traduit dans l'aménagement de l'îlot avec, en premier lieu, l'implantation le long de l'avenue principale des deux programmes principaux : la résidence des alternants et le CFA. Ce dernier s'implante horizontalement alors que le premier se développe à la verticale pour conforter le front urbain et l'avenue et permettre à ces entités de dialoguer avec les bâtiments voisins en reprenant leur altimétrie.

À l'intérieur, le béton est présent et constitue un environnement chaleureux d'une grande pérennité.

Le béton comme outil d'expression

La variété des programmes a conduit l'équipe d'architectes à développer avant tout une réponse rationnelle. « L'enjeu premier était de faire rentrer les 24 000 m^2 de surface de plancher sur les 7 000 m^2 de surface au sol de l'îlot tout en offrant à chaque entité des lieux confortables dans une densité maîtrisée », explique Maxime Claude, associé à l'agence Corinne Vezzoni. Pour ce faire, les concepteurs ont développé des volumétries rationnelles, garantes de la fonctionnalité et de l'harmonie de l'ensemble. Sur cet îlot principalement est-ouest, la question de la protection des surfaces vitrées du rayonnement solaire direct devenait prioritaire pour éviter les surchauffes et garantir le confort thermique intérieur. Les maîtres d'œuvre ont imaginé un principe de grandes ventelles verticales, d'une hauteur d'étage. Leur finition et leur rythme diffèrent selon le programme accueilli dans le bâtiment correspondant. Cela engendre différentes vibrations des façades en fonction des programmes. La modénature engendrée par ces 650 panneaux brise-soleil enBFUP (béton fibré à ultra hautes performances) est à la fois semblable mais variée. Au sein de l'îlot, chaque entité reste identifiable par un traitement qui reprend pourtant les mêmes éléments de base dans une mise en œuvre et une composition appropriées à l'usage. Assurant non seulement un rôle de brise-soleil, ces ventelles constituent également des étagères à lumière qui diffusent la lumière naturelle en fond de local et une protection par rapport à la pluie sur la façade. L'ensemble du projet est traité dans un esprit brut, sur la base de matériaux pérennes. On retrouve principalement du béton structurel, BFUP, aluminium, carrelage et linoléum. Afin d'avoir du béton à l'intérieur comme à l'extérieur, le bâtiment met en œuvre des doubles murs coulés en place avec isolant intégré. Ce procédé possède l'avantage bioclimatique de tirer parti de l'inertie du béton pour améliorer le confort thermique intérieur. Cette forte inertie a participé à la labellisation Bâtiment durable méditerranéen. L'équipement est, par ailleurs, doté de centrales photovoltaïques de 275 kWc qui compensent les dépenses liées à l'électricité et sont raccordées aux réseaux de géothermie pour le chauffage et surtout le rafraîchissement lors des étés particulièrement vigoureux dans cette région. Il met également en œuvre le référentiel Éco-Vallée Qualité dont il atteint le niveau « Performant » avec une consommation d'énergie inférieure à 30 % de la RT 2012 et une consommation d'eau inférieure de 53 %. Enfin, 70 % des déchets générés par le chantier ont été réutilisés ou recyclés.

Le hall d'accueil général est baigné de lumière et résolument contemporain. Il permet aux personnes en formation de se rencontrer autour d'espaces atypiques.

Fiche technique

Reportage photos : © Lisa Ricciotti

- **Maître d'ouvrage :** CCI Nice Côte d'Azur, Habitat 06

- **Maître d'œuvre :** ABC architectes, mandataire ; Corinne Vezzoni et associés
- **Paysagiste :** Dominique Lefur
- **BET fluides, structure, thermiques :** Artelia
- **BET HQE® :** Oasiis
- **BET hydrogéologue :** Eau et Perspective
- **Entreprise gros œuvre :** Cari – Fayat
- **Préfabricant :** Méditerranée Préfa
- **Acousticien :** Exact acoustique
- **Surface :** 24 200 m^2 SDP
- **Coût :** 42,5 M€ HT

Programme : centres de formation du CAP au diplôme d'ingénieur – Espaces création d'entreprise, orientation, développement des filières stratégiques, coworking – Point A, événementiel – Complexe sportif – Espace de restauration – Résidence étudiante : 100 studios – 48 logements locatifs sociaux du T2 au T4 – 210 places de stationnement.

CONSTRUCTION MODERNE

Auteur

Solveig Orth

Retrouvez tout l'univers de la revue Construction Moderne sur constructionmoderne.com

Consultez les derniers projets publiés
Accédez à toutes les archives de la revue
Abonnez-vous et gérez vos préférences
Soumettez votre projet

Article imprimé le 26/11/2026 © ConstructionModerne